

Communauté
d'Agglomération du
Grand Besançon

EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 20 avril 2001

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 132

Etai^{ent} présents : ARGUEL : André AVIS - AUDEUX : Christian SANCHEZ - AUXON - DESSOUS : Jacques THIEBAUT, Jacques CANAL - AUXON-DESSUS : Michel BITTARD - AVANNE-AVENEY : Jean-Michel BARGOT (suppléant de Jean-Pierre TAILLARD), Joël ROY - BESANÇON : Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Alexandre CHIRIER, Jean-Loup COLY, Benoît CYPRIANI, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Vincent FUSTER, Karine GEIGER, Abdel GHEZALI, P. GUINCHARD-KUNSTLER, Bernard LAMBERT, Lucille LAMY, Bruno LEGEARD, Christophe LIME, Michel LOYAT, Sébastien MAIRE, Jacques MARIOT, Bruno MEDJALDI, Annie MENETRIER, Safia N'MINEJ, Jacqueline PANIER, Marcel POCHARD, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Catherine PUGET, Catherine COMTE-DELEUZE (suppléante de Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN), Franck MONNEUR (suppléant de Michel ROIGNOT), Martine ROPERS, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRRER - BÈURE : Philippe CHANEY, Pierre JACQUET - BOUSSIERES : Michel POULET - BRAILLANS : Alain BLESSEMAILLE - BUSY : Philippe SIMONIN - CHALEZE : Alain CARRY - CHALEZEULE : Raymond REYLE - CHAMPAGNEY : Claude VOIDEY - CHAMPVANS LES MOULINS : Jean-Marie ROTH - CHATILLON LE DUC : Eric REGNIER (suppléant de Jean-Marie DELACHAUX), Gilbert CANILLO - CHAUCENNE : Bernard VOUGNON - CHAUDEFONTAINE : Alain CUCHE - CHEMAUDIN : Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOUD - DANNEMARIE-SUR-CRETE : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST - DELUZ : Yves TARDIEU - ECOLE-VALENTIN : André BAVEREL, Yves GUYEN - FONTAIN : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - FRANCOIS : Claude PREIONI, Françoise GILLET - GENNES : Gabriel JANNIN - GRANDFONTAINE : Jean JOURDAIN, Richard SALA - LA CHEVILLOTTE : Jean PIQUARD - LA VEZE : Jean-Marie VUILLIER-DEVILLERS (suppléant de Philippe CHANAU) - LARNOD : Claude CARMILLE - LE GRATTERIS : Nicole JANNIN - MAMIROLLE : Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT - MARCHAUX : Yves MAYOUD - MAZEROLLES-LE-SALIN : Daniel PARIS - MISEREY-SALINES : Marcel FELT, Denis JOLY - MONTFAUCON : Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET - MONTFERRAND-LE-CHATEAU : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU - MORRE : Gérard VALLET, Yves FILET (suppléant de Jean-Michel CAYUELA) - NANCRAY : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET - NOVILLARS : Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS - OSSELLE : Marc BONNET (suppléant de Christophe GRANDJACQUET) - PELOUSEY : Eric GRAVIER - PIREY : Robert STEPOURJINE, Véronique GIRARDOT-MIGLIERINA (suppléante de Claude BARTHOD-MALAT) - POUILLEY-LES-VIGNES : Marie-Colette JUNOD (suppléante de Jean-Marc BOUSSET), Albert DEPIERRE - PUGEY : Marie-Noëlle CAMBIER - RANCENAY : Gilbert GAUTHIER - ROCHE LEZ BEAUPRE : Roland BARDEY, Michel SCHNAEBELE - ROUTELLE : Pierre DAGON-LARTOT (jusqu'à 18h30) - SAONE : Bernard GUYON, Christelle PETITJEAN - SERRE-LES-SAPINS : Gabriel BAULIEU, Nicole BARBEAU - TALLENAY : Jean-Yves PRALON - THISE : Jacques SIFFERLIN, Claude BULLY - THORAISE : Jean-Paul MICHAUD - TORPES : Anne-Marie GUILLEY (suppléant de Denis JACQUIN) - VAIRE ARCIER : Patrick RACINE - VAIRE LE PETIT : Jean-François THIEBAUD - VAUX-LES-PRES : Bernard GAVIGNET - VORGES LES PINS : Evelyne CHAILLARD (suppléante de Charles BATISTE)

Etai^{ent} absents : AMAGNEY : Jean-Pierre FOSTEL - BESANÇON : Jean-Jacques DEMONET, Frédérique MOZER, Danièle TETU, Corinne TISSIER, Nicole WEINMAN - PELOUSEY : Jacques TERVEL

Secrétaire de séance : Safia N'MINEJ

Procuration de vote :

Mandants : Jean-Jacques DEMONET, Danièle TETU, Corinne TISSIER, Nicole WEINMAN

Mandataires : Jean-Louis FOUSSERET, Karine GEIGER, Sébastien MAIRE, Pascal BONNET

OBJET : Election du 2° Vice-Président

Election du 2ème Vice-Président

Rapporteur : M. Le Président

Conformément à l'article L 5211-2 renvoyant aux dispositions de l'article L 2122-7 du CGCT, l'élection des vice-Présidents a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur Jean-Louis FOUSSERET élu Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon invite le Conseil à procéder à l'élection du 2ème vice-président.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants :	128
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	128
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	18
Nombre de suffrages exprimés :	110

Ont obtenu :

M. Vincent FUSTER	109 voix
M. Jean ROSSELOT	1 voix

M. Jean-Louis FOUSSERET a proclamé M. Vincent FUSTER 2ème Vice-Président celui-ci ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés.

Pour extrait conforme,
J. Fousset
Le Président



PREFECTURE DU DOUBS
DCLE 1- REÇU LE
11 MAI 2001